

République Française
COMMUNE DE LOISIEUX
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/05/2023

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice :11

Nombre de membres présents : 08

Nombre de votants : 08

Date de la convocation : 17/05/2023

Date d'affichage : 19/05/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de Mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GARIOUD, Maire.

Présents : BLANCHET Alain - BONASSI Stéphane - - GARIOUD Christian - JACQUET Patricia - LEGLISE Sébastien - REVOL Gilbert - ALMAÍDA Marie- Corinne MIGUET.



Excusés : GONSETH Mathilde - COTTAREL Guy-Noël.

Absent : PADEY Guillaume.

Stéphane BONASSI est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023-12 Objet : Octroi des subventions

M le Maire rappelle les projets :

-  D'enfouissement d'une citerne pour la protection des bâtiments Mairie et salle des fêtes pour un montant de 59 343.00€ HT réalisé par la société VTM COUTURIER
-  De réfection du chemin du Murger pour une somme de 15 103€ H.T réalisé par Eiffage

M le Maire informe le conseil de l'obtention de différentes subventions pour la réalisation de ces travaux :

Subvention du département pour l'enfouissement d'une citerne pour la protection des bâtiments Mairie et salle des fêtes d'un montant de 22 500.00€

Subvention de l'Etat pour l'enfouissement d'une citerne pour la protection des bâtiments Mairie et salle des fêtes d'un montant de 20 000.00€

Subvention du département pour la réfection du chemin du Murger pour un montant de 6 796€

Après avoir écouté les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

De valider les montants des subventions reçues.

DIT

Que les sommes seront inscrites au budget.

Fait à Loisieux
Le 19 Mai 2023

Le Maire, Christian GARIOUD